

Blanc-Montmayeur, Martine et Françoise Danset. *Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèques*. Nouvelle éd. Paris : Électre — Éditions du Cercle de la Librairie, 1998. 207 p. (Bibliothèques).

Michèle Hudon

Volume 44, numéro 3, juillet-septembre 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1032954ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1032954ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hudon, M. (1998). Compte rendu de [Blanc-Montmayeur, Martine et Françoise Danset. *Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèques*. Nouvelle éd. Paris : Électre — Éditions du Cercle de la Librairie, 1998. 207 p. (Bibliothèques).] *Documentation et bibliothèques*, 44(3), 142-144. <https://doi.org/10.7202/1032954ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

lence. Les analyses se révèlent de grande qualité et les prises de position présentent un sain équilibre. La plupart des exposés sont accompagnés de références bibliographiques abondantes qui permettront au lecteur d'approfondir l'étude des questions.

Imprimé sur un discutable papier recyclé, *Les bibliothèques en France : 1991-1997* s'avère une mine inépuisable de renseignements du domaine des bibliothèques. Français, certes, mais dont une meilleure prise en compte dans nos milieux documentaires permettrait de rééquilibrer le corpus d'exemples et d'expériences trop exclusivement nourri des activités du monde anglophone. Outre une table des matières détaillée, l'ouvrage comprend un index ainsi que des annexes qui proposent quelques statistiques et des listes d'écrits : textes officiels, institutions, associations et personnes, documentation bibliothéconomique. Les bibliothécaires, les étudiants et les spécialistes du domaine y puiseront avec profit.

Claude Fournier

Bibliothèque nationale du Québec

Blanc-Montmayeur, Martine et Françoise Danset. Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèques. Nouvelle éd. Paris : Électre - Éditions du Cercle de la Librairie, 1998. 207 p. (Bibliothèques).

Cette nouvelle édition de *Choix de vedettes matières* est la quatrième à paraître en 15 ans. La liste a été entièrement revue, corrigée et augmentée d'environ 1000 termes dont plusieurs représentent les nouveaux concepts et sujets liés aux développements technologiques récents.

Comme nous le rappellent les auteurs, *Choix* ne se veut pas une version abrégée de la liste d'autorité Rameau, laquelle contient maintenant plus de 80 000 vedettes. Le présent ouvrage est conçu comme une liste de référence, plus ouverte et plus souple qu'un répertoire d'autorité. Les éditeurs font le pari qu'une telle liste, élaborée à partir d'un certain nombre de concepts de base, reste utile aux petites bibliothèques qui peuvent en maîtriser et en coordonner un développement plus adapté aux besoins locaux. On

considère que la liste sera aussi utile pour l'indexation d'articles de périodiques que pour le catalogage par matière de documents complets, ce qui pourrait expliquer la très grande spécificité de certaines vedettes (exemples : ADOUCISSEUR, ALCOOTEST, AMBIVALENCE, AMPHORE, ANTENNE, ANTIENNE, AQUATINTE, ATONALITÉ, AUTOMNE; ou encore : AFRIQUE, AFRIQUE ANGLOPHONE, AFRIQUE NOIRE, AFRIQUE NOIRE ANGLOPHONE, etc.) Un tel degré de spécificité risque fort, cependant, de provoquer des incohérences au niveau du choix des termes par les indexeurs.

Choix propose 14 000 entrées, en majorité des noms communs, classées en ordre alphabétique. Comme c'est aussi le cas dans d'autres listes de vedettes matières, on a exclu de celle-ci les noms propres (sauf les noms de lieux qui sont offerts en grand nombre) et les noms spécifiques d'animaux, de plantes, de corps chimiques, de maladies et de médicaments. Les vedettes sont souvent des vedettes simples, représentées par un seul mot (exemples : DISQUE, DOCUMENT, HYDROGLISSEUR). Les vedettes composées comme DISQUE COMPACT, DOCUMENT ADMINISTRATIF, LINGUISTIQUE MATHÉMATIQUE sont nombreuses, mais elles contiennent rarement plus de deux mots; ceci indique un effort conscient pour limiter la précoordination des concepts et des présentations verbales.

La lecture d'une présentation générale longue de 14 pages reste indispensable à la compréhension et à l'utilisation de la liste de vedettes. On y explique les notions de base de l'indexation (en décrivant, entre autres, les trois grandes étapes du processus : l'analyse du contenu, l'expression en langage naturel et la traduction en langage documentaire) et les concepts liés à la maintenance d'un langage documentaire. Bien que très appropriées et généralement claires, ces explications ne devraient pas remplacer pour l'indexeur novice la lecture des normes (ex. AFNOR Z47-102 1993 *Principes généraux pour l'indexation des documents* et Z47-100 1981 *Règles d'établissement des thésaurus monolingues*) auxquelles, soulignons-le au passage, les auteurs ne font aucune référence directe.

Les règles concernant le choix des termes pour la constitution du langage do-

culaire se divisent en deux ensembles : les règles de sens et les règles de forme. La première règle de sens, la règle de pertinence, stipule que l'indexeur doit choisir le terme le plus adapté au public auquel s'adresse le catalogue. Il est intéressant de noter que, contrairement à certaines listes plus développées où l'on choisit un niveau de langage que l'on croit accessible à tous les publics, on a conservé dans *Choix* des niveaux de langue différents dans les domaines médical, scientifique et technique (exemple : COEUR et CARDIOLOGIE), laissant à l'indexeur le soin de décider, au moment de l'indexation, du terme le plus approprié. Les règles de précision, de cohérence, d'objectivité et d'unité de sens sont des règles conformes aux directives en vigueur sur l'élaboration des langages d'indexation.

Les règles de forme sont, elles aussi, conformes aux directives connues. L'emploi du singulier et du masculin est favorisé. Un survol de la liste montre cependant que de nombreuses formes féminines sont également proposées sur la base, sans doute, d'une directive aussi peu précise que « *si l'information le rend nécessaire, on utilisera la forme féminine* » (page XII) et avec pour résultat des incohérences flagrantes. Pourquoi dispose-t-on, par exemple, des deux vedettes INSTITUTEUR et INSTITUTRICE, mais de la seule vedette ÉDUCATEUR ?

La présentation générale décrit avec beaucoup de détails la structure des vedettes retenues; la terminologie utilisée diffère quelque peu de ce à quoi nous sommes habitués (un substantif suivi d'un ou de plusieurs adjectifs n'est pas considéré comme une vedette simple mais plutôt comme une vedette composée), exemple : DISQUE OPTIQUE NUMÉRIQUE, DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ. Il faut noter que le nombre et la clarté des exemples permettent de bien différencier les catégories de vedettes disponibles. Attention cependant à la présentation typographique des vedettes dans l'introduction (minuscules et caractères italiques), elle n'est pas la même que celle qui est adoptée dans la liste elle-même (majuscules et caractères gras). La présentation générale n'aborde pas le sujet de l'inversion dans les vedettes composées : on a pourtant conservé dans cette liste quelques vedettes inversées comme : DIGES-

TIF (APPAREIL), PARASYMPATHIQUE (SYSTÈME); une pratique qui semble aller à l'encontre de l'objectif des éditeurs de rapprocher davantage le langage documentaire du langage naturel des usagers.

On indique que toute vedette pourra faire l'objet de développements permettant d'en préciser les différents aspects «en fonction de la somme de documentation rassemblée» (page XIV). Ces développements se feront par l'ajout de sous-vedettes de point de vue, de localisation géographique, de localisation chronologique et de forme; de nombreux exemples illustrent d'ailleurs ce processus. Une méthode intéressante est celle qui suggère l'ajout de sous-vedettes selon des formules standardisées. La formule «SPORT: catégorie sociale: localisation géographique» permet par exemple la création et le développement de la vedette «BADMINTON: enfant: Québec». Des vedettes modèles, chacune développée déjà par une vingtaine de sous-vedettes, sont également disponibles. Il faut louer cet effort de normalisation qui, malgré la flexibilité laissée aux usagers de la liste,

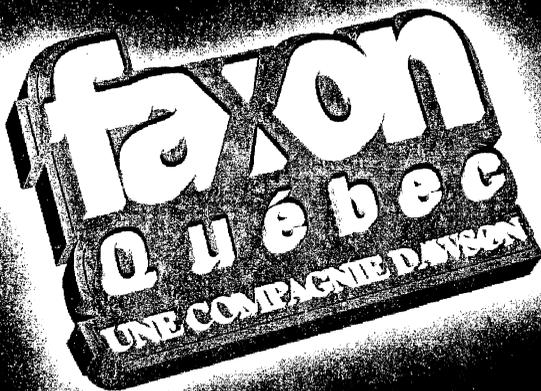
devrait assurer un certain degré de cohérence entre indexeurs. La liste des vedettes modèles et la liste des sous-vedettes de forme sont fournies dans deux annexes qui précèdent l'énumération alphabétique des entrées.

Comme tout langage documentaire contrôlé, *Choix de vedettes matières* se caractérise également par son réseau de renvois liant entre elles les 14 000 entrées. On y trouve deux grands types de renvois. Les renvois *Voir* sont dits renvois d'exclusion ou définitifs; ils lient la ou les forme(s) rejetée(s) d'une vedette à sa forme acceptée: Centrale atomique *Voir* CENTRALE NUCLÉAIRE. Les formes rejetées paraissent en caractères ordinaires, les formes acceptées en caractères gras. Les renvois *Voir aussi*, dits renvois d'orientation, lient des termes contraires: VIOLENCE *Voir aussi* NON-VIOLENCE; des génériques à l'ensemble de leurs spécifiques: ARBRES *Voir aussi* aux noms des arbres; des spécifiques à des termes généraux: SÉLECTION NATURELLE *Voir aussi* GÉNÉTIQUE; des termes de sens voisin: ABÉCÉDAIRE *Voir aussi* ALPHABET. Ces

renvois sont rarement réciproques; sous ALPHABET, par exemple, il n'y a pas de renvoi à ABÉCÉDAIRE. Les auteurs indiquent bien que les renvois ne se répondent pas toujours, mais sans justifier cette pratique qui rend difficile la «navigation» dans une liste de vedettes aussi développée et en réduit d'autant la facilité d'utilisation. C'est l'utilisateur qui doit penser, par exemple, aux vedettes de sens voisins, lesquelles vont souvent se trouver, en raison du classement alphabétique, dans une toute autre section de la liste.

Un survol rapide de la liste elle-même montre que les domaines couverts sont très diversifiés. Les auteurs ne disent rien cependant sur les principes qui ont présidé au choix des vedettes et des sous-vedettes à inclure dans cet instrument de travail. Pourquoi retrouve-t-on en vedettes acceptées, par exemple, des termes conceptuellement aussi proches l'un de l'autre que VIOLENCE URBAINE et VILLE: violence? Pourquoi les vedettes ALMANACH et CALENDRIER, entre autres, n'apparaissent-elles pas également dans

Faxon Québec, une ressource fiable en mesure de répondre à tous vos besoins...



Vos usagers comptent sur vous, vous pouvez maintenant compter sur Faxon Québec, les spécialistes de la gestion de l'information et des périodiques.

- Avec Faxon Québec, vous profiterez de la force d'un réseau tout en bénéficiant d'un service personnalisé et d'une équipe qui vous est entièrement dévouée.
- Faxon Québec, une ressource fiable en mesure de mieux répondre à tous vos besoins actuels et futurs.
- Faxon Québec, un nouveau nom à retenir mais déjà une longue tradition de qualité de service, d'innovation technologiques et leadership dans le secteur des bibliothèques.

Faxon Québec

Casier postal 444, Outremont, Québec, H2V 4R6
Téléphone : (514) 274-5468 ■ (800) 361-1431
Télécopieur : (514) 274-0201
Courrier électronique: faxonquebec@faxon.ca
Site web: <http://www.faxon.ca>

la liste des termes utilisables comme sous-vedettes de forme qui constituent l'annexe 2 comme c'est le cas pour CONGRÈS et VENTE? Les sources ne sont pas précisées; on indique seulement dans la préface qu'un certain nombre de thésaurus ont été utilisés (mais sans les nommer) en plus de l'édition 1997 du *Dictionnaire encyclopédique Larousse*. Une bibliographie des sources utilisées nous semblerait de mise.

Pour faciliter la consultation de cette liste imprimée, un index des mots-clés serait également fort apprécié. Un tel index permettrait par exemple de repérer VOITURE ÉLECTRIQUE à partir du mot «Électrique» ou encore HABITAT NOMADE à partir du mot «Nomade». Un index des mots-clés faciliterait également le repérage de vedettes qui se trouvent ailleurs que là où on pourrait s'attendre à les trouver: la vedette APPRENTISSAGE: psychologie n'est pas repérable à partir du mot «Psychologie» même si l'utilisateur risque fort d'aller d'instinct à «Psychologie de l'apprentissage» lorsqu'il a besoin de ce terme. La mise en disponibilité d'une ver-

sion numérisée de *Choix* en rendrait la consultation plus facile, plus flexible et plus efficace; on ne dit rien cependant sur l'éventuelle disponibilité d'un tel produit.

Une autre difficulté d'utilisation pourrait venir du fait que la liste est préparée de façon très économique et, somme toute, très logique. Examinons cet exemple: ABSTRAIT (ART) *Voir* Art abstrait. Or la vedette ART ABSTRAIT n'apparaît pas dans la liste que nous avons en main. L'indexeur doit établir cette vedette au besoin en suivant les directives données sous ART: *Voir aussi* Arts, au nom des arts et des différents courants. Un cas similaire est celui d'ADJECTIF *Voir* au nom des langues, alors que les noms des langues, sauf dans le cas de la vedette modèle FRANÇAIS (LANGUE), ne sont pas développées dans la liste même. L'indexeur novice et l'individu peu familier avec le contenu et la structure des langages documentaires seront perplexes devant ces renvois qui apparemment ne mènent nulle part et ces directives qui paraissent à prime abord incomplètes.

L'auditoire visé par cette liste de référence n'est pas précisé par les auteurs. Il semble évident que dans les grandes bibliothèques générales, maintenant pour la plupart automatisées, un réseau d'autorité beaucoup plus développé que celui qu'il est possible d'établir avec *Choix* est absolument nécessaire, même s'il rend l'étape de l'indexation un peu plus complexe. Quant aux bibliothèques spécialisées, elles ne trouveront pas ici, malgré la spécificité de certains termes, l'éventail des vedettes nécessaires à l'indexation fine de leurs collections. La liste nous semble donc surtout utile pour la gestion et l'exploitation de petites collections sur des sujets variés dans les établissements qui n'ont pas encore accès, en ligne ou sur cédérom, aux réseaux d'autorité des bibliothèques nationales et des serveurs bibliographiques commerciaux.

Michèle Hudon

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal